

Seul le prononcé fait foi

Assemblée générale des Jeunes Agriculteurs

Jeudi 14 février 2019 – Grand Parquet de Fontainebleau

- Madame, monsieur les députés
- Messieurs les présidents
- Cher Arthur, Cher Sébastien,
- Chers JA,

Les signaux économiques, écologiques, sociaux convergent : l'agriculture française, et en particulier l'agriculture française dans l'ensemble européen, est à un tournant. Un nouveau cycle de l'histoire agraire de notre pays se fait jour.

L'érosion des positions dominantes de l'Europe sur le marché mondial, les modes de production remis en question de façon courante à cause de leur impact réel ou supposé sur l'environnement, la lutte contre le réchauffement de la planète devenue une urgence internationale, le développement des biomatériaux, des biocarburants, de la chimie verte... Bref l'environnement des exploitations change.

Le consommateur change également, ses aspirations évoluent : si l'alimentation industrielle, à bas prix est toujours là, une part croissante de la population souhaite manger différemment : plus bio, plus vert, plus local et est prêt à y consacrer un peu plus d'argent.

Et puis de changements sociologiques : L'agriculture, l'alimentation sont devenus des enjeux de débat sociétaux. Le face à face entre les agriculteurs et les pouvoirs publics a vécu. Les médias, pas toujours bien inspirés lorsqu'ils font de l'agri-bashing, mais aussi citoyen consomm'acteur se sont désormais emparés des questions agricoles et s'invitent dans le débat, voire le grand débat.

Pour reprendre l'expression en son temps de Michel Debatisse, une révolution silencieuse est en cours

C'est désormais dans ce monde là que vous les jeunes agriculteurs exercez votre métier. C'est dans ce monde là que vous aurez la responsabilité de construire l'agriculture de demain. Ce qui est sûr c'est que vos exploitations ne seront pas celles de vos parents.

Mais tout cela vous en êtes conscient. Depuis quelques années, la part des projets d'installation incluant un atelier de diversification, des circuits courts et même parfois un certain retour à l'élevage, examinés en CDOA croît. Et ce qu'il y a sûrement de plus remarquable - beau symbole de vitalité - c'est que ce nouveau monde de l'agriculture, malgré les risques, les incertitudes et les tatonnements continue à attirer des vocations :

Vous maintenez le rythme d'une vingtaine d'installations aidées par an, si j'inclus les 6 projets reportés à ce tout début d'année 2019.

Bien sûr, j'ai des inquiétudes :

Le coût de reprise de certaines exploitations est élevé, très élevé, de l'ordre du million d'euros. Certes, les conditions de départ du cédant sont importantes, mais quelles sont les garanties de pouvoir transmettre à nouveau ces structures, toujours plus grandes ? Quelle possibilité de garder, dans ces conditions une certaine indépendance des capitaux extérieurs à l'agriculture ?

Je crois que la maîtrise des coûts de reprise est un enjeu majeur pour votre génération, surtout à l'heure où une diversité des projets d'installation est à l'œuvre en agriculture. Nous atteignons une situation paradoxale qui conjugue une tendance d'évolution vers des structures de plus en plus difficilement transmissibles d'une part, et une difficulté à répondre à une demande d'installation sur de toutes petites structures de quelques hectares d'autre part.

La reprise en main sur la gestion du foncier, pour mieux coordonner les projets d'installation dans leur diversité est l'une de vos responsabilités,

Aujourd'hui, quand on regarde la pyramide des âges en agriculture, 50-55 ans est la classe d'âge la plus représentée chez les hommes (56-60 ans pour les femmes !). Ainsi, les perspectives de libération de foncier sont réelles à court terme. Sachez les saisir collectivement, et replacer les outils de gestion du foncier au service de la multiplicité des

projets d'installation. Même s'ils ont leurs limites, les outils que sont le droit de préemption SAFER et le contrôle des structures doivent être replacés au service d'une stratégie foncière partagée. C'est peut être cette stratégie collective, où tous les projets dans leur diversité trouvent leur place, qui est le plus grand enjeu de la profession.

Je sais que ce débat vous anime.

C'est votre responsabilité de Jeunes Agriculteurs d'être en mesure d'accompagner tous les types de projets d'installation, de la permaculture à l'agro-business. Peut-être que demain ou après-demain, il y aura de l'agriculture urbaine ; peut-être que face aux incertitudes des marchés, une partie de l'agriculture nouera des liens plus étroits avec les territoires ; peut-être que l'agriculture de Seine-et-Marne sera étroitement liée au bassin de consommation de la région parisienne. Sûrement un peu de tout cela. Et vous aurez la responsabilité d'accompagner non seulement ces nouvelles formes d'agriculture mais également de nouveaux porteurs de projets qui ne seront pas forcément issus du milieu agricole. Vous devrez leur éviter de s'engager dans des impasses techniques ou économiques, même si leurs attentes peuvent être différentes en matière de mode de vie, de niveau de rémunération ou de conditions de travail.

Je connais votre empathie, votre ouverture d'esprit, votre sérieux et je sais que vous saurez relever ce défi.

Et vous n'êtes pas seuls : Il y a bien sur vos interlocuteurs habituels : l'État qui fait toujours de l'installation un priorité, la région qui dispose d'une réelle politique agricole, le département. Il y a aussi l'agence des espaces verts, la SAFER avec lesquels vous nouez des liens et je m'en félicite. L'installation dans la diversité est bien un enjeu collectif, un des plus importants pour notre région Ile-de-France.

Le thème de votre assemblée générale « plus vert, plus cher, comment faire ? » est au centre de ces débats actuels. Vous ne vous êtes pas trompé en le mettant à l'ordre du jour.

Derrière ce questionnement, j'entends le reproche d'un hiatus, d'une situation paradoxale qui s'impose à vous : on vous demande de changer vos pratiques pour être plus conforme à

certaines attentes sociétales, vous devez vous diversifier pour que vos exploitations soient plus résilientes, mais tout cela à un coût. Comment surmonter les contraintes économiques, techniques, réglementaires ? Quel projet d'entreprise ? Comment être sûr de faire les bons choix ?

Je ne vous donnerais pas les solutions. Les pouvoirs publics vous soutiennent, mettent en place des dispositifs d'aide que nous cherchons à rendre plus efficaces : la DJA lors de l'installation, les aides du premier pilier de la PAC, comme filet de sécurité, celles du 2ème pilier pour conforter vos projets, les aides conjoncturelles pour atténuer l'impact des catastrophes mais ce ne sont que des aides qui ne remplaceront jamais la solidité de vos projets d'entreprise. Il y a aussi la loi EGALIM qui cherche à rééquilibrer les relations commerciales entre producteurs et distributeurs. Je sais qu'elle est décriée. Donnez-lui un peu de temps pour qu'elle puisse faire ses effets.

Si je n'ai pas de solutions toutes faites, j'ai cependant deux convictions que je souhaite vous faire partager.

J'ai d'abord envie de vous dire qu'il faut s'emparer du sujet. Faire plus vert est une tendance de fond, indéniable. Elle est d'autant plus nécessaire parce qu'en Seine-et-Marne, à 80 km de Paris, vos pratiques sont questionnées, scrutées par les néo-ruraux qui constituent désormais l'essentiel de la population de nos campagnes et parce que nous avons la responsabilité collective de protéger les ressources en eau de l'agglomération parisienne. Alors oui, même si c'est techniquement difficile, il faut s'engager dans des systèmes de production moins impactants sur l'environnement, passer au bio pour certains. Ce changement, vous en êtes déjà les acteurs pour la majorité d'entre-vous.

Mais il ne suffit pas de le faire : il faut le faire savoir. Transformez cette ancienne contrainte en atout, en marque de fabrique, en promotion de votre métier qui est tout de même le premier à pouvoir revendiquer une connexion directe à la nature, aux saisons, et au fonctionnement des écosystèmes. Qu'on le veuille ou non, votre métier a désormais une composante communication essentielle. Oui il faut en permanence expliquer ce que l'on fait à des gens qui n'y connaissent rien et qui ont des préjugés. C'est parfois pénible et cela prend du temps mais c'est indispensable. C'est la seule manière de lutter contre l'agri-bashing.

Ma deuxième conviction est qu'il faut jouer collectif. Vous l'avez perçu dans la première partie de mon discours, je crois qu'il n'y a pas d'aventure individuelle. Bien sûr certains s'en sortiront toujours, parce qu'ils disposent d'un capital d'entreprise plus important ou parce qu'ils arrivent à donner une plus grande valeur à leur production, mais faut-il laisser des agriculteurs, jeunes ou moins jeunes en marge ? Vous êtes des syndicalistes, vous savez jouer collectif, donner sa place à chacun. Vous devez maintenant fédérer autour de vous, trouver des alliés notamment face à la distribution. Il y a les acteurs traditionnels, ceux que j'ai cités précédemment mais il y a aussi les consommateurs qui sont aujourd'hui prisonniers de certains messages réducteurs mais qui sauront évoluer grâce à vos actions de communication. Il y a aussi les élus des territoires. Une nouvelle dynamique de relocalisation de l'agriculture émerge. La plate-forme que le Département va mettre en place avec la Région pour l'alimentation des cantines des collèges et des lycées préfigure d'autres actions plus locales, qui peuvent prendre la forme de plans alimentaires territoriaux.

Dans cette dynamique de projets, les services de l'État sont mobilisés, au niveau régional et au niveau départemental. N'hésitez pas à associer la DDT en amont. Elle est là pour vous conseiller notamment pour surmonter la complexité réglementaire.

Alors que nous sortons tout juste des élections à la chambre d'agriculture où vous avez été largement gagnant, ce rappel du collectif est essentiel. Et c'est là, je crois, une valeur très forte chez les JA. Je me rappelle votre assemblée générale de l'année dernière, et la remise à l'honneur des nombreux anciens présidents du syndicat. Chacun, à sa façon, représentait un haut sens de l'engagement au service du collectif.

Avant de conclure, permettez-moi de m'adresser aux femmes en agriculture. Celles- qui s'installent bien sur, seule ou en couple et qui portent sur le poids de l'entreprise, mais également celles qui exercent une autre activité professionnelle et pour lesquelles le mari, le compagnon, est non seulement un agriculteur avec les contraintes de l'exploitation mais également un syndicaliste engagé souvent occupé au service des autres et parfois au détriment de sa vie de famille. Bravo à elles ! Elles méritent nos applaudissements.

Jeunes agricultrices, jeunes agriculteurs, sachez témoigner de votre dynamisme, de votre envie d'aller de l'avant, partagez vos indignations, vos questionnements ; ils sont les gages d'une certaine créativité, que la société n'a jamais autant demandé qu'aujourd'hui.

Je regarde devant et j'ai confiance.

Je vous remercie.